

L'ORDRE DES CHIMISTES MET EN GARDE LE PUBLIC DEVANT LA MULTIPLICATION DES INCENDIES CAUSÉS PAR DES BATTERIES DE LITHIUM-ION

Montréal, le 1^{er} juin 2023 — Devant l'augmentation importante du nombre d'incendies provoqués par des batteries lithium-ion au courant de la dernière année, l'Ordre des chimistes du Québec (Ordre) met en garde le public à l'égard du risque que ce type de batterie peut représenter.

« Nous observons une hausse significative des incendies causés par la décomposition accélérée – ou « *emballement thermique* » – de batteries lithium-ion qui se retrouvent notamment dans les téléphones cellulaires, les ordinateurs portables et les trottinettes électriques. Ce type de batterie peut surchauffer, et aller jusqu'à s'enflammer spontanément, occasionnant des incendies particulièrement difficiles à maîtriser, selon les conditions, par les services incendies. Pour minimiser les risques liés aux batteries lithium-ion, nous rappelons qu'il est essentiel que le public s'assure d'entreposer les équipements contenant ce type de pile en suivant rigoureusement les directives du fabricant. La population doit aussi rester très attentive à l'usure — qu'elle soit normale ou prématurée — des batteries ou aux dommages à celles-ci, nécessitant rapidement dans ce cas leur mise en quarantaine sécuritaire. Une vigilante attention devrait également être portée à l'égard de tout signe de dysfonctionnement des batteries lithium-ion, comme le dégagement inhabituel de chaleur », affirme le chimiste et président de l'Ordre, M. Michel Alsayegh.

En prenant les précautions nécessaires et en étant attentif aux signaux d'alarme pouvant mener à des incendies, le public s'assure de minimiser les risques liés aux piles lithium-ion qui sont de plus en plus nombreuses et présentes dans les appareils du quotidien.

Rappelons que l'Ordre a recommandé au gouvernement — dans ses mémoires déposés dans le cadre du [projet de loi 102, Loi visant principalement à renforcer l'application des lois en matière d'environnement](#), et de [l'omnibus réglementaire 2023 modifiant 24 règlements en environnement](#) — de mettre en place des dispositions législatives et réglementaires qui permettront l'élaboration de protocoles validés de récupération, de recyclage et de réutilisation des batteries périmées et qui contribueront à leur élimination sécuritaire et viable.

« En ce sens, les chimistes font partie de la solution et le gouvernement se doit de les consulter afin de mettre en œuvre des mesures plus adaptées qui tiennent compte des risques très concrets que posent les batteries lithium-ion pour la sécurité, la santé et l'environnement », soutient M. Alsayegh.

Par ailleurs, plusieurs incendies causés par des batteries lithium-ion ont aussi été répertoriés dans les centres de tri un peu partout à travers le Québec. « Les consommateurs ne doivent jamais jeter des piles lithium-ion dans les ordures ou dans les bacs de recyclage. Les incendies qui peuvent en découler posent de réels dangers pour les employés de ces centres. Nous enjoignons donc au public d'aller porter les piles périmées ou défectueuses dans un point de dépôt comme il en existe des centaines au Québec », ajoute M. Alsayegh.

En terminant, l'Ordre souligne la nécessité de procéder à la modernisation de *la Loi sur les chimistes professionnels* afin de lui permettre de faire en amont son travail de prévention et de contrôle pour assurer la protection du public.

À propos de l'Ordre des chimistes du Québec

L'Ordre des chimistes du Québec compte près de 3 000 membres œuvrant dans des secteurs aussi variés que la santé, l'environnement, le judiciaire, l'alimentaire ou la recherche. Sa mission est d'assurer la protection du public québécois en matière d'exercice de la chimie, omniprésente dans la vie des Québécois. Fondé en 1926, l'Ordre des chimistes fait partie des premières organisations professionnelles encadrées par l'adoption du *Code des professions* en 1973.

-30-

Source : Ordre des chimistes du Québec (OCQ)

Renseignements :

Ludovic Théberge, 514 553-9614

Mathieu Santerre, 581 996-5344

media@ocq.qc.ca